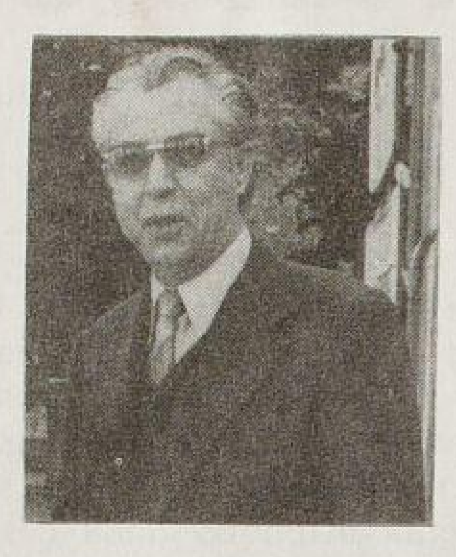


Jean MIQUEL
Maire de Lavelanet
Croix de Guerre 1939-45
Médaille de la Résistance
Croix de déporté résistant

... VOTER COMMUNISTE dès le 1er tour le 14 juin

c'est prolonger la défaite de la droite du 10 mai par la constitution d'un gouvernement d'union de la gauche avec des communistes, des socialistes...



Suppléant :
Jean LAÏLLE
Maire adjoint de Foix
Professeur
au Lycée de Foix

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme vous, avec ma famille, je suis plein d'espoir pour le changement de politique. Comme vous, c'est avec joie que j'ai fêté avec mes amis et ma famille la victoire le 10 mai dernier. A présent tout peut changer dans le bon sens, pour vous, pour nous, pour l'Ariège, pour la France, surtout si vous êtes jeune, femme, travailleur salarié ou non salarié, retraité ; c'est-à-dire si vous faites partie de celles et de ceux qui n'ont que de petits revenus, des conditions de vie difficiles ou modestes, ce qui est le cas de dizaines de milliers d'ariégeoises et d'ariégeois. Ce changement, nous devons ensemble tout faire pour qu'il aboutisse réellement dans les faits. Mon opinion de communiste vous la connaissez : la crise n'est pas fatale, elle peut être bannie. Celà nécessite des réformes de structures sans lesquelles il ne peut y avoir de changement ; sans lesquelles les déséquilibres économiques ne pourront être résolus. Si la victoire de la gauche devait aboutir à ne prendre qu'une série de mesures partielles sur le plan social sans se donner les moyens, eh bien, elle échouerait ... Le passé éclaire suffisamment cette donnée pour qu'elle ne soit pas précisément qu'une affirmation. Si l'on n'a pas la maîtrise économique et financière, si l'on laisse dans les mains de quelques gros financiers et industriels la plus grande partie de la richesse nationale que le peuple a créée par son travail, la crise continuera. C'est pourquoi, les premières mesures sociales que le nouveau gouvernement vient de prendre sont appréciables, elles correspondent partiellement à nos objectifs ; mais si nous ne voulons pas qu'elles soient éphémères et reprises par les hausses de prix et l'inflation comme sous le règne de Giscard, il faut neutraliser par les nationalisations démocratiques la toute puissance du capital ; il faut imposer les grosses fortunes, le grand capital. Le profit monopoliste, stérile, spéculateur, doit être combattu. C'est connu, le profit n'est pas créateur d'emplois.

Vous le savez, dans une seule période historique, après la guerre, en 1945, les ministres communistes ont été au gouvernement avec des socialistes et des gaullistes. Ici, en Ariège, il y avait un député communiste. C'est dans cette période que se sont produites les nationalisations des charbonnages, de Renault, d'EDF et GDF.

C'est dans cette période que fut institué le droit de vote pour les femmes ; la Sécurité Sociale date aussi de cette époque avec les Allocations Familiales... Malheureusement ce sont les pressions extérieures et le renversement d'alliance qui ont permis l'éviction des communistes du gouvernement et qui ont conduit au pouvoir personnel, à la crise et aux drames qu'elle cause. **Voilà !**

Alors Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous n'en dirons pas plus. Vous savez les mérites du Parti Communiste pendant toutes les longues années de lutte opiniâtre contre le pouvoir giscardo-chiraquien. Vous avez pu vérifier notre attachement à l'union de la gauche pour battre la droite en toutes circonstances en Ariège depuis toujours ; la dernière preuve étant vérifiable le 10 mai dernier. Ici, en Ariège, la droite ne fait pas le poids. Elle doit subir un nouvel échec cinglant, y compris dans toute la France, le 14 juin prochain, ainsi que le 21.

Si vous décidez en toute conscience de voter pour le candidat de la majorité que je suis, vous pouvez faire de moi l'un des parlementaires de ce département que j'aime, que nous aimons ensemble passionnément. Vous avez vu ma détermination, ma loyauté, mon efficacité d'élu local quand j'étais dans l'opposition, vous pouvez être certain ou certaine que j'agirai avec esprit constructif et dynamisme dans la majorité pour l'intérêt de l'Ariège et pour le vôtre.

Enfin, comme nous devons ensemble en être convaincus, la constitution d'un gouvernement d'union de la gauche où les communistes auront toute leur place à égalité de droits et de devoirs avec leurs partenaires, cela dépend beaucoup de votre vote le 14 juin. Les conclusions que chacun tirera tiennent au nombre de suffrages que recueilleront les uns et les autres. La politique s'est toujours posée en rapport de force. Au sein de la gauche, l'originalité du Parti Communiste est indispensable, c'est pourquoi en votant sur le candidat de la majorité que je suis, vous voterez en même temps pour le candidat communiste, le candidat fidèle à l'union de la gauche depuis toujours.

Votez Jean MIQUEL

Suppléant : Jean LAÏLLE

Ce que je propose pour l'Ariège

Si je suis élu député de l'Ariège, je m'engage à agir constructivement avec nos partenaires de gauche à l'Assemblée Nationale :

Pour le plein emploi :

Stopper les fermetures d'entreprises, les licenciements, maintenir et développer toutes les industries existantes... notamment dans le textile, la confection... le bâtiment, le papier carton. Créer des emplois nouveaux en exploitant rationnellement toutes les potentialités de l'Ariège qui n'est pas un désert économique, ni un département pauvre :

— Il est possible de transformer sur place les produits agricoles : lait, fruits, viande, bois...

— ainsi que les matières premières issues du sous-sol ariégeois : calcites, dolomies, bauxite...

— Développer l'extraction de minerais par réexamen des concessions de plomb-zing argentifère de Sentein et Carboire Ustou notamment, concessions gelées par le trust international Penarroya.

— La mise en valeur et l'exploitation de gisements de phosphates de Rimont, Riverenert et Larbont...

— Relancer le thermalisme et créer des centres climatiques.

— J'interviendrai pour que soient rendus publics les résultats des recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dans le département.

— Défendre et développer l'ensemble des services publics et sociaux en créant des centaines de nouveaux emplois dans l'Education Nationale EDF, PTT, la SNCF ... Les services communaux et départementaux... Les services de santé...

— L'aide à la modernisation et à l'amélioration des structures artisanales et du petit commerce, notamment par une diminution des charges.

— Maintenir et développer l'agriculture, les productions de céréales, l'élevage... garantir le revenu agricole, apporter des aides spécifiques pour l'installation des jeunes agriculteurs... et pour l'agriculture de montagne.

— Maintien des équilibres naturels et protection de la faune et de la flore par la présence des agriculteurs... et des associations de pêche et de chasse.

REJETER DEFINITIVEMENT LE PROJET DE PARC NATIONAL DESERTIFICATEUR ET ANTIDEMOCRATIQUE AFIN DE RESPECTER LA VOLONTE DES POPULATIONS CONCERNEES PAR L'ENQUETE PUBLIQUE EN 1980.

— La nationalisation de groupes industriels tels Rhône Poulenc, Creusot-Loire et Péchiney serait une garantie pour le maintien et le développement des usines textile de la région de Lavelanet, Pamiers, Tarascon, Mercus, Auzat et de l'ensemble des entreprises sous-traitantes. Les investissements attendus dans ces entreprises devraient donner un nouvel essor à la production et à l'embauche locale.

Avec de telles réalisations, le chômage disparaîtrait progressivement de même que toutes les formes d'emplois précaires, temporaires, intérimaires, vacataires... travailleurs hors statuts et hors conventions...

— Les équipements sociaux et collectifs ainsi que les moyens de fonctionnement dans les domaines de la santé, de l'école, du sport, de la lutte contre les nuisances et pour l'amélioration du cadre de vie, peuvent être développés.

Répondre aux besoins par la construction de logements HLM avec des loyers et charges limités pour aller ver un niveau moyen n'excédant pas 15 % des revenus modestes.

AUTRES MESURES SOCIALES DE CARACTERE GENERAL SUSCEPTIBLES DE SE REPERCUTER POSITIVEMENT SUR L'EMPLOI : L'AMELIORATION DES REVENUS EN COMMENCANT PAR LES PLUS BAS AINSI QUE CELUI DES PENSIONNES, HANDICAPES, RETRAITES, EN REDUISANT LE TEMPS DE TRAVAIL A 35 HEURES SANS PERTE DE SALAIRE, EN PORTANT L'AGE DE LA RETRAITE A 60 ANS POUR LES HOMMES ET 55 ANS POUR LES FEMMES.

Je m'engage à proposer ou à soutenir toutes les mesures économiques et sociales que formulent les travailleurs de tous secteurs d'activités, la jeunesse, les revendications spécifiques aux femmes.

Mon action passée dans les luttes et dans l'opposition à Giscard ne peuvent que vous convaincre sur ma détermination afin de faire aboutir vos revendications à présent que je suis avec mon Parti dans la majorité.

EN VOTANT Jean MIQUEL
Suppléant : Jean LAiLLE

vous ferez en toute logique confiance à des ariégeois qui ont fait leurs preuves au service des travailleurs de chez nous.

Jean MIQUEL
58 ans - Photographe
Maire de Lavelanet.

Jean LAiLLE
50 ans - Professeur
Adjoint au Maire de Foix

Imp. SOULA ☎ 67.00.94 PAMIERS

Vu, les candidats